

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 4 août 2023

Objet : Demande d'accès – Renseignements relatifs aux salaires des employés les mieux payés
N/Réf : 231026IC

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 25 juillet 2023. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir les renseignements suivants :

1. Pour les trois dernières années, les salaires et rémunération totale des 20 employés les mieux payés à La Financière agricole du Québec, ainsi que toute enveloppe discrétionnaires et/ou boni ou prime octroyés.
2. Les documents faisant état du nombre de plaintes et enquêtes, internes ou externes, au sein de l'organisation.

En ce qui concerne le premier volet de votre demande, vous trouverez ci-joint un document faisant mention des salaires des 20 employés les mieux payés par La Financière agricole du Québec.

En réponse au deuxième volet de votre demande, nous vous avons déjà fait parvenir, par courriel le rapport annuel de gestion 2021-2022. (<https://www.fadq.qc.ca/a-propos-de-nous/rapports-annuels>)

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Pour toute question concernant cette décision, vous pouvez communiquer avec le soussigné.

Veuillez agréer, [REDACTED] nos sincères salutations.

[REDACTED]

Me Felix Plante
Secrétaire général et Directeur des affaires juridiques
FP/dp

p. j.